

# COMMUNE DE POTIGNY

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 avril 2018

**Présents :** M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Perrier, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Sohier, M. Faucher, M. Marie.

**Pouvoirs :** M<sup>me</sup> Knedlik à M<sup>me</sup> Kiszko, M<sup>me</sup> Dunbar à M. Kepa, M<sup>me</sup> Besançon à M<sup>me</sup> Maunoury.

- Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2017 pour la Ville, le Service des Eaux et le Service Assainissement :

	<b>Fonctionnement</b> (résultat dépenses/recettes €)	<b>Investissement</b> (résultat dépenses/recettes €)
<b>Ville</b>	296 686,64	399 751,74
<b>Service des Eaux</b>	-26 875,76	15 293,73
<b>Service Assainissement</b>	38 395,88	10 289,67

- Clôture des budgets Eau et Assainissement et transfert des résultats au budget général (1 abstention).
- Transfert des biens du Service des Eaux au Syndicat « Eaux Sud-Calvados » (réseau + compteurs) et du Service Assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Falaise (station + terrain). (1 abstention).
- Vote du Budget Primitif 2018 pour la Ville. Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 3 793 056 € ; les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 2 328 705 €.
- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 40 662 €.
- Vote des taux des impôts locaux 2018, maintenus comme suit : Taxe d'Habitation (18,87 %), Taxe Foncière « bâti » (21,12 %), Taxe Foncière « non bâti » (64,89 %). 1 abstention.
- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2018. Montant total : 69 512 €.

### Communications de Monsieur le Maire :

- baisse de 1,27 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2018 (21,02 % à 19,75 %) ;
- mise en place d'une collecte à l'intention des Conseillers Municipaux, au profit de l'école sinistrée.

### Questions et informations diverses :

- questionnaire distribué aux habitants par la SAUR à l'occasion du transfert du service des eaux (M. Perrier) ;
- discussion collective au sujet de l'incendie survenu à l'école primaire le 21 mars (mouvement de solidarité, organisation provisoire, reconstruction future...).

Séance levée à 21h00.